

Verhoft, an mich gelangt, ohne welches ich mich in den khauff [der Herrschaft Eppishausen] niemalsen einlassen wird.¹ Wan deswegen H. Bruder bei nechster Badischer [gemeineidg.] Tagsatzung², so künftigen Zinstag oder Mitwochen [3. Dezember] angehn soll, der gleichen Schreiben an mich nachmalen urgieren und maturieren wurde, wolte ich gleich darauf Verreisen und sehen, ob und wie umb disere Herrschaft zu tractieren sein möchte³. Aus H. Rockhen [=R o g g] Schreiben habe die mehrere Umbständt diser Herrschaft wol Verstanden, welches ich schriftlich zu beantworten dismalen Zeit nit gehabt."

1) Die V kath. Orte wünschten, dass der Abt die Herrschaft kaufe, damit diese dem kath. Bekenntnis erhalten bleibe. Tatsächlich kaufte dann Muri die Herrschaft Eppishausen am 24. Januar 1698; vgl. Kiem/Muri II, 144 sowie AH 64/84.

2) vgl. EA VI 2, 1770 Art. 349

3) Damals war allerdings nicht Beat Jakob II., sondern erwartungsgemäss
B e a t K a s p a r Zurlauben Zuger Tagsatzungsgesandter.

Original, mit Siegel - AH 64, 388a und 406-407 - Blatt 388a^V und 407 leer

156

1680 Oktober 29., Versailles

A

SCHREIBEN VOM [SECRETAIRE D'ETAT A LA GUERRE, FRANÇOIS-MICHEL LE TELLIER, MARQUIS] DE LOUVOIS, AN DEN BRIGADIER D'INFANTERIE, [KONRAD IV.] ZURLAUBEN

"Le Roy [L u d w i g XIV.] ayant resolu de disposer entre cy et un mois des biens qui ont estez reunis a l'ordre de St. Lazare dont les revenus montent a prez de ... [300 000] livres par an, Sa Majesté les a fait partager en ... [145] commanderies dont ... [90] vaudront depuis ... [900] livres de rente iusques a ... [2100] livres, ... [50] depuis ... [2000] livres de rente iusques a ... [1000] escus, et ... [5] grands Prieurez qui vaudront ... [2000] escus chacun, Elle a resolu en mesme temps de ne les donner qu'a des gens qui auront estez estroppez dans son service soit sur terre ou sur mer [gemeint in der franz. Flotte], ou a d'anciens officiers qui sont actuellement dans ses troupes lesquels seront capables de recevoir ce bienfait du Roy, pourveu qu'estans Catholiques ils soyent chevalliers de St. Lazare dequoj vous advertirez ... les officiers de vostre departement [- Zurlauben war damals Inspecteur général de l'Infanterie von Roussillon -], affin que ceux qui Croiront estre par leurs services en Estat d'obtenir de pareilles graces de sa Ma.^{té}

puissent faire les Diligences nécessaires auprez d'elle pour la faire ressouvenir de leurs services, Cependant sa Ma^{té} desire que vous m'envoyez entre cy et quinze iours ou trois sepmaines au plus tard un Estat de tous les officiers de vostre departement que vous croirez pouvoir meriter de semblables Graces soit par la longue[u]r de leurs services soit par la distinction avec laquelle ils les auront rendus ou par les grandes blessures qu'ils auront receues, vous observerez s'il vous plaist qu'il ne faut point parler dans cet Estat de ceux qui font profession de la Religion P[rétendue] Reformé par ce que ces sortes de bien ne peuvent estre possedez par eux.

Vous me marquerez aussi ... le[s] Provinces d'ou seront lesdicts officiers affin que Sa Ma^{té} puisse autant que faire se pourra leur donner du bien dans leur pays".

Kopie - AH 64, 408-409 - Blatt 409^V leer

157

1702 Februar 27., Mantua

A

SCHREIBEN [VOM MARECHAL DE CAMP, BEAT JAKOB ZURLAUBEN, AN GARDEHPTM. BEAT HEINRICH JOSEF ZURLAUBEN]¹

"Je vien de recevoir tout presentement vostre lettre du 3.^e de ce mois avec la liste des officiers generaux². je suis ravy de vous voire tout consollé d'y avoir esté oublié [- der Gardehptm. hoffte damals selbst, zum Brigadier befördert zu werden -]³ j'en iuge ainsy puisque vous ne m'en tesmoigné rien. Sy vous avies voulu vous servir plustot des adresse que ie vous ay marqué j'aurois certainement receu assé souvent de vos nouvelles, le plaisir que vous devez bien vous imaginer que j'aurois eü d'avoir aussy une lettre de madame de r a m b a c[?]⁴ apres presque de quatre mois, dont je suis flustré[!], auroit bien du vous interesser de l'avertir que vous m'escrivies par la voye de m.^r le cardinal [César] d'E s t r é [e s], est[-]il possible que vous m'escrivés toujours ausy succinctement que vous faites et sans entrer dans un detaille d'un milion, je veux mesme de petite chose, que ie serois bien aise de scavoir, par Exemple conviendrait[-]il pas que ie fusse instruit de ce qui se passe dans la nation quoy que ie m'en tienne Exclus les pretentions et la conduite de tous chaq'un[!], sy [le Maréchal de camp, Franz Lorenz] g r e d e r reviendra servir en ce pays isy, scavoir dans